L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 11 OCTOBRE 1873. | 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN. 11 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Dauphine et Bourgogne—Aussi une autre portion de terre, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—propriétés de prix face au Bayou St-Jean, ainsi que d'autres propriétés de valeur dans le Troisième District.

Par E. Roger & Co., à leurs salles de vente—Bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Vêtements d'hommes et d'enfants, malles de voyage et d'emballage.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées dans le Troisième District, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent:

1° Une portion de terre sise dans le Troisième District de cette ville, rue Dorgenois, entre celles Columbus et le Chemin du Bayou, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent;

2° Et un terrain situé dans le District susdit, rue de l'Union, entre celles Dauphine (autrefois des Grands-Hommes) et Bourgogne (autrefois de Craps), avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

SPECTACLES.

Samedi, 11 Octobre.
ACADEMIE—A midi et le soir, The Hidden Hand.

Le Canal Colombien.

Nous avons lieu de croire que les Français qui ont eu l'honneur d'établir un trait d'union entre les eaux de la mer Rouge et celles de la Méditerranée, en creusant un canal réputé impossible et où passent néanmoins aujourd'hui les plus gros navires du monde commercial, auront aussi l'honneur d'établir les premiers une grande communication navigable entre les eaux de l'océan Atlantique et celles de l'océan Pacifique, et que M. Lucien Pierre de Puydt fera en Occident ce que M. Ferdinand de Lesseps a fait en Orient.

M. de Puydt éprouvera peut-être plus de difficultés, en ce qui concerne la question d'argent, le canal Colombien ne pouvant exciter en Europe un intérêt aussi vif que le canal de Suez. L'Isthme de Darien, qu'il s'agit de traverser, est à une grande distance des côtes de l'ancien monde; il a joui jusqu'ici de peu de célébrité et, d'ailleurs, il ne peut avoir la même utilité pour le commerce Européen. Le canal de Suez a mis les nombreuses villes baignées par la Méditerranée à la porte des Indes pour ainsi dire; un navire qui sort de la mer Rouge peut être considéré comme déjà arrivé à Bombay et dans tous les autres ports de l'Hindoustan. De là à la Chine le trajet est court et sur la ligne les navires peuvent visiter les stations ou des groupes d'îles toutes riches en produits recherchés sur les marchés européens.

Par le Canal colombien, on ne trouvera aucun de ces avantages: l'Atlantique est désert autant que vaste; le Pacifique est encore plus vaste et tout aussi désert jusqu'en Chine. Les navires européens, évidemment ne prendront pas cette voie qui restera presque à l'usage exclusif de l'Amérique du Sud et des Etats-Unis. Encore un bâtiment partant d'Halifax, de Boston ou de New York arrivera-t-il tout aussi vite au détroit de Malacha en prenant la voie de la Méditerranée et de Suez qu'en suivant celle du Canal colombien. Il y aura donc peu d'entrain en Europe à aider M. de Puydt dans sa grande entreprise. Nous avons toujours considéré que cette jonction des deux mers Atlantique et Pacifique était une affaire purement américaine et devant être exécutée aux frais des Etats-Unis.

Mais les Etats-Unis eux-mêmes ne paraissent pas mettre beaucoup d'empressement à favoriser ce travail par l'isthme Colombien. La distance est trop grande pour les villes maritimes du Nord et l'avantage qu'elles y trouveraient serait à peine supérieur à l'avantage que leur offre aujourd'hui le canal de Suez. C'est pour cela que l'enthousiasme ne règne pas dans les expéditions envoyées jusqu'ici pour opérer les travaux d'exploration sur divers points de l'Amérique centrale. Aucune étude n'a satisfait personne et partout on a trouvé des difficultés presque insurmontables, parce qu'apparemment, sans doute, on a mal cherché.

Le transit qui conviendrait le mieux aux Etats-Unis serait le canal projeté de Tehuantepec. Cette ligne est à peu près dans les eaux de la Nlle-Orléans, de Mobile, de Galveston et de Pensacola. Mais elle profiterait beaucoup moins aux ports américains de l'Atlantique et à cause de cela seul le projet sera rejeté. Un temps viendra-t-il jamais où les Etats du Nord se décideront enfin à faire quelque chose d'utile pour eux-mêmes et encore plus utile pour le Sud? En voyant leurs dispositions actuelles, on ne saurait y compter en aucune façon et nous sommes très porté à croire qu'ils abandonneront à d'autres le soin de percer l'isthme de Darien et d'établir un transit par eau entre les deux mers.

Ainsi, il est probable que M. de Puydt, comme nous le disons plus haut, aura cet honneur s'il peut réunir les capitaux nécessaires pour l'exécution de son projet. Il ne faudra pas moins de 400 ou 500 millions de francs; c'est à peu près ce que le canal de Suez a coûté. Ce ne serait rien pour l'Europe; ce ne serait rien même pour la France seule, si l'Europe ou la France y avait un grand intérêt, mais cet intérêt est ce qui manque le plus, surtout après l'établissement du canal de Suez, ligne de transit suffisante désormais à tous les besoins de l'Europe dans ses rapports commerciaux avec les Grandes Indes.

Toutefois la société est formée sous le nom de "Société Internationale du Canal Colombien"; elle se compose d'ingénieurs, de propriétaires, de savants, de négociants, de capitalistes, &c., et les études qui ont été faites ne permettent pas de douter du succès de l'entreprise. Une pareille exploration avait été faite en 1861 par M. de Puydt, à l'effet de dresser l'avant-projet et les devis nécessaires; ces études furent approuvées par divers ingénieurs et entre autres par M. Mongel Bey, auteur du barrage du Nil et du tracé du Canal de Suez, et par M. McClean, alors président de la société des ingénieurs civils de Londres. Il restait à faire des observations complémentaires sur les lieux pour arriver à la solution du problème de la coupure de l'isthme sans avoir recours aux moyens surannés, coûteux, et d'une pratique peu sûre, des écluses et des tunnels, sans lesquels jusqu'alors aucun projet de canalisation au travers de l'isthme n'avait été soumis à l'appréciation des hommes compétents.

En 1865 une seconde exploration de l'isthme, partie centrale de la province de Darien, fut faite avec un soin minutieux par M. de Puydt et autres ingénieurs parmi lesquels, le fils de Mongel Bey. Elle eut pour résultat la découverte d'un col abaissé dans la petite cordillière orientale, de 46 mètres au-dessus du niveau de la mer, établissant une communication facile et courte entre les deux océans. Ces travaux publiés en 1867, ont valu à leur auteur l'approbation de toutes les sociétés géographiques et savantes et particulièrement de la société géographique royale de Londres qui, sur le rapport de sir Roderick Murchison, fit publier à ses frais, *in extenso*, les études, cartes, plans, vocabulaires des Indiens Cunas, etc., dûs à M. de Puydt.—Il est donc admis aujourd'hui qu'un établissement de canal de navigation entre l'Atlantique et le Pacifique, sans tunnels ni écluses, est chose possible.—Nous donnerons dans un autre article une description topographique de l'isthme.

Cotton Exchange de la Nouvelle-Orléans.

Dans une réunion spéciale le bureau de direction de cette Bourse a adopté, hier, une circulaire que nous résumerons en quelques lignes:

La panique de New York est virtuellement passée; la confiance se rétablit promptement et la circulation n'obtient plus qu'une prime nominale sur les checks acceptés par les banques. Par mesure de prudence et de protection, et afin d'échapper à l'épuisement que les traites du Nord et de l'Ouest n'eussent pas manqué de causer aux banques de cette ville, elles ont suspendu leurs paiements en billets des Etats-Unis, et n'ont pu par conséquent fournir à leurs clients le montant de circulation qui facilitait dans les années antérieures la cueillette du coton et l'envoi de la récolte au marché.

La conduite des banques n'en a pas moins montré leur force, bien que les checks acceptés par elles aient subi un escompte considérable. Pendant l'été, le Sud est toujours plus ou moins endetté vis-à-vis du Nord, mais l'envoi des récoltes rétablira la balance. Nos banques font tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer la situation, mais on ne peut attendre d'elles qu'elles se procurent des billets de circulation à une perte de 2 1/2 p. 100, quand même cela serait possible. Mais il ne faut pas l'espérer avant que les récoltes arrivent au marché. C'est alors seulement que la circulation reviendra. Comment croire en effet, que New-York, qui a de fortes créances sur le Sud, vienne à notre secours? Nous ne devons donc compter que sur nous et sur le mouvement du coton.

Il est à peu près sûr que les banques du Nord reprendront bientôt le cours de leurs affaires et que les banques du Sud en feront autant, dès que le mouvement de la récolte donnera l'occasion de tirer des lettres de change. Cette Bourse représentant les vendeurs et acheteurs de coton ne saurait exprimer une opinion sur les prix futurs; mais il est raisonnable de supposer que les spéculateurs réalisant aux cotes actuelles, pendant la rareté du coton, feront aussi bien et peut-être mieux que ceux qui vendront plus tard quand les envois seront nécessairement plus considérables.

Mort de Mme Veuve Roman—Nous perdîmes, il y a quelques années, le gouverneur André Bienvenu Roman, qui mourut ici d'une mort presque subite, lorsque sa famille et ses amis croyaient le conserver longtemps encore. Aujourd'hui, nous avons à mentionner la mort de Mme Roman, sa veuve, née Françoise-Aimée Parent, qui résidait ordinairement dans la paroisse St-Jacques, sur l'habitation patrimoniale de la famille. Mme Roman portait noblement un beau nom, un nom respecté et honoré en Louisiane. Il est bien peu d'habitants de ce pays qui n'aient entendu parler des huit années d'un des meilleurs gouvernements que cet Etat, si maltraité aujourd'hui, ait jamais eus. C'était l'âge d'or, grâce au bon sens, aux lumières, à la droiture, à l'inflexible probité des gouverneurs de ce temps, parmi lesquels le gouverneur A. B. Roman, deux fois élu, a occupé une si large place. Il a laissé à ses enfants un héritage d'honneur et de considération dont ils se sont montrés dignes, mais aucun d'eux plus que sa veuve qui, issue elle-même d'une ancienne maison, savait tout le respect qu'on doit aux familles bien nées. Mme Vve Roman était une de ces femmes rares qui commandent à la fois l'affection et l'estime, et sa perte sera vivement regrettée de tous ceux qui l'ont connue. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui dans la paroisse St-Jacques.

Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans—On trouvera dans nos colonnes d'annonces le rendu-compte des opérations de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans pour une période de vingt-un mois,—du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873, fin de la seconde année fiscale.

Pendant ce temps les profits nets se sont élevés à $10,902 02. Pour les détails, nous renvoyons le lecteur à l'état de situation.

Nous nous bornerons ici à quelques détails qui donneront une idée de la situation florissante de l'association, en dépit du désastreux état des affaires. Les actionnaires ont versé jusqu'à présent $78,419. Maintenant, voici leurs garanties. L'Association possède en billets portant première hypothèque $102,280 61 1/2; en argent, matériaux, etc., $9,918; en terrains sur lesquels les maisons sont construites, et évalués à un très bas chiffre, $30,000; en argent reçu à valoir pour les maisons bâties, $20,000; ce qui fait un total de $162,198 61. C'est-à-dire que les 78,419 dollars versés par les actionnaires, sont couverts par une valeur réelle ou réalisable de plus du double.

Voilà un résultat plus que satisfaisant, et par le temps qui court nous connaissons peu d'institutions de crédit ici ou ailleurs qui reposent, sur des fondements aussi solides.

Oh! oh! ah! ah! pas possible!—Voilà ce qu'on entend journellement devant le magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne. Tous, des gens étonnés, des prix minimes qu'on leur demande pour une paire de souliers.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'affaire de G. T. Converse, ex-payeur de la Banque des Travailleurs, a été reprise, hier matin, à 10 heures, devant le juge Gernon, du Premier District municipal et a occupé cette cour jusqu'à deux heures de l'après-midi. Nous donnons, ci-dessous, le résumé des témoignages qui ont été recueillis pendant le cours de l'instruction préliminaire de ce procès.

J. H. Gardner, vice-président de la Banque des Travailleurs, dit que le samedi, 27 septembre, il compta, en présence de l'accusé, l'argent que celui-ci devait avoir en main et qu'il y découvrit un déficit de onze mille trois cent soixante-treize dollars soixante-dix-huit cents. Gardner demanda à M. Converse l'explication de ce déficit, mais celui-ci ne donna aucune raison. Avant la vérification de la caisse par le vice-président de la Banque, Converse lui dit qu'elle était juste. Il avait déjà tenu le même langage dans le courant de la journée et jusqu'au moment même de la vérification.

L. G. Arnould, receveur de la Banque des Travailleurs, dit que le samedi, 27 septembre, la caisse du payeur G. T. Converse, fut vérifiée, en sa présence (à lui Arnould) par J. H. Gardner, qui y trouva un déficit d'environ $11,000. Converse lui avait dit à plusieurs reprises et en présence d'autres personnes, qu'il avait fait sa caisse la veille, vendredi, et qu'il l'avait trouvée parfaitement juste. M. Converse soutint, jusqu'au dernier moment, qu'il avait, dans son coffre-fort, deux paquets de greenbacks de cinq mille piastres chacun. (Ces deux paquets n'ont pas été trouvés.)

Vers quatre de ce même jour, le coureur de la Banque d'Amérique vint demander à Converse comment était sa caisse; celui-ci lui répondit qu'il l'avait faite et trouvée juste.

Après que M. Gardner eut compté l'argent de M. Converse et l'eut informé du déficit qu'il montrait, celui-ci lui dit que ses cautions étaient responsables du montant qui lui manquait. M. Converse dit à M. Gardner, en ma présence, qu'il avait un billet de $1000, mais qu'il l'avait échangé. M. Walz lui ayant demandé pourquoi et où il l'avait échangé, Converse lui répondit qu'il n'en savait rien et qu'il ne se souvenait pas de la banque ou de l'endroit où il avait obtenu le change du dit billet.

M. Joseph Ménard.—Ce témoin est le caissier de la Banque des Travailleurs. Il dit que Geo. T. Converse était principalement employé, depuis quelque temps, dans sa banque, comme payeur, et que le travail supplémentaire qui lui était assigné, lui avait été indiqué par écrit par le témoin même, qui fournit à la Cour une copie de ces instructions.

Le samedi, 27 septembre, M. Ménard arriva, comme d'habitude à la banque après M. Converse, qui avait déjà ouvert le coffre-fort renfermant l'argent de la banque. Lui et M. Ménard seuls, pouvaient ouvrir le dit coffre-fort. Converse était à son poste de payeur quand le témoin arriva à la banque.

Comme cette Banque ne fait pas partie du "Clearing House" les checks certifiés qui avaient été tirés le jour précédent, devaient être payés avec des checks, certifiés par quelqu'autre banque. La Banque avait ce jour-là des checks sur la Banque Germania pour un montant d'environ $3,400. Le témoin demanda à M. Converse s'il connaissait le caissier de cette Banque et s'il ne pourrait pas, plus facilement que M. Garcia, obtenir de lui des checks de montants moins forts et qui pourraient faciliter les échanges qu'il aurait à faire ce jour.

M. Converse répondit affirmativement et dit au témoin: "Si vous le désirez, j'irai voir le caissier". Le témoin consentit à cela et M. Converse sortit, après avoir fermé le tiroir, contenant son argent, à clef et revint quelques minutes plus tard en disant que le caissier de la Banque Germania était en train de faire les checks demandés, lesquels seraient prêts dans une dizaine de minutes. Au bout de ce temps, M. Converse sortit de nouveau avec ma permission, comme d'habitude, et revint avec les checks subdivisés. Dans le courant de la matinée, M. Converse quitta la banque quatre ou cinq fois, demandant, chaque fois, la permission au témoin et emportant toujours avec lui les clefs de son tiroir de payeur.

Le témoin raconte comment, par suite des échanges faits entre la Banque et MM. Pike, Brother & Co., lesquels présentaient une balance, en faveur de ces derniers, de $65 70, M. Converse leur donna un check signé par lui comme premier *teller*, (lorsqu'il n'avait nullement le droit de tirer aucun check) en paiement de cette différence et sans consigner cette opération dans la comptabilité de la Banque. Quand ce check arriva chez Pike, Brother & Co., M. Pike, avec qui le témoin est intimement lié, l'envoya chercher et eut avec lui une conversation, (les avocats de la défense s'opposent à ce que cette conversation soit entendue) à la suite de laquelle les soupçons de M. Ménard sur l'accusé furent éveillés.

Le témoin retourna à sa banque et surveilla M. Converse avec la plus grande attention. Quelques instants après, celui-ci lui demanda la permission de sortir. M. Ménard refusa, et, regardant M. Converse en face, il lui dit qu'il n'avait pas l'air de travailler comme à l'ordinaire et lui demanda s'il avait bu. Converse répondit que non, et M. Ménard envoya chercher immédiatement M. Gardner, le vice-président de la Banque, et lui dit qu'il craignait que M. Converse n'eût quelque déficit dans sa caisse et qu'il désirait que l'argent fût compté à quatre heures, c'est-à-dire à la fermeture de la banque. M. Gardner retourna à ses affaires et revint à la banque un peu avant quatre heures.

Dans l'intervalle, le témoin s'approcha plusieurs fois de Converse et remarqua, une fois, et pendant que ce dernier ouvrait son tiroir de payeur au moment où il se trouvait près de lui, que ce tiroir était presque vide. Le témoin lui demanda, alors, où était son argent. Converse répondit: "dans le coffre-fort." M. Ménard lui donna l'ordre de le placer, comme d'habitude, dans son tiroir et M. Converse dit qu'il allait le faire.

Quelque temps s'écoula et M. Converse n'obéissait pas. Je lui réitérai l'ordre de mettre son argent dans son tiroir et Converse n'obéit pas plus que la première fois. Je lui commandai, pour la troisième fois, de faire ce que je lui disais. Il répondit, alors, qu'il allait compter son argent dans un moment et que tout serait pour le mieux. Sur ces entrefaites l'heure de la fermeture de la banque arriva.

M. Converse se mit, ainsi qu'il le faisait chaque jour, à faire sa caisse; mais lorsqu'il eut terminé ses additions, il s'aperçut que la balance donnée par lui la veille, était erronée, et que cette même balance, qu'il avait déclaré avoir comptée et trouvée exacte le jour précédent, ne l'était point, car il avait oublié, le 26, de créditer son encaisse de $35 75, montant d'un check donné, ce jour-là, à MM. Pike, Brother & Co., lequel check avait été rempli par Converse même et signé par le témoin en sa qualité de caissier.

M. Gardner compta l'argent du payeur et découvrit un déficit d'environ onze mille trois cent soixante-treize dollars. Le témoin demanda à Converse où était l'argent qu'il avait déclaré avoir dans le coffre-fort. Le payeur se dirigea vers le coffre-fort, l'ouvrit et dit qu'il ne contenait pas d'argent. Il fut le seul qui, depuis le matin jusqu'à ce moment, ouvrit le coffre-fort où se place l'argent.

Le Board des Directeurs s'était réuni la veille et avait donné pour instruction au caissier, de payer les déposants en greenbacks. Le témoin communiqua ces instructions au payeur le même jour; celui-ci déclara que sa caisse était juste la veille et qu'il avait compté l'argent.

On montre un check au témoin qui le reconnaît et dit: "Quand ce check fut présenté au payeur, il donna, en à-compte, sur ce check, dont le montant est de $250, $225 seulement." Cela se passait avant que Converse n'ait au coffre-fort pour prendre l'argent qu'il disait y être.

Le témoin dit que ce jour, il arriva à la Banque un peu après neuf heures. Le coffre-fort de l'argent ne fut pas ouvert de toute la journée, depuis que l'argent en eut été enlevé, le matin, par M. Converse, jusqu'à 4 heures de l'après-midi. M. Converse et lui avaient préparé la combinaison au moyen de laquelle il était fermé. Le témoin n'a confié cette combinaison à personne avant le 27 septembre. M. Gardner ayant demandé à Converse, en présence du témoin, ce qu'il était advenu de son argent, le payeur répondit qu'il l'ignorait. Le vice-président lui demanda aussi s'il n'avait pas de billets d'une forte dénomination, de $1000 ou de $500, par exemple. Converse répondit qu'il avait un billet de $1000, qu'il l'avait échangé dans une autre banque, mais, dans laquelle, il lui était impossible de s'en souvenir.

O. J. Perseé dit: "Le 27 du mois dernier, vers midi et demi, je me présentai à la Banque des Travailleurs pour y toucher un check de $183. Je vis M. Converse, qui me dit ne pas pouvoir me payer en ce moment-là et de vouloir repasser vers 4 heures et demie. Il me fit la remarque que les autres banques ne payaient que $25, mais que lui me paierait ce check en plein. Je lui répondis qu'à 4 heures et demie il serait trop tard et que la banque serait fermée. Il me dit que cela ne faisait rien à la chose. Je demandai à voir M. Ménard, mais M. Converse s'y opposa, prétendant que sa réponse, à lui, devait me suffire. Je ne retournai pas à la banque, ce jour-là. Le check était tiré par J. Rutch, à l'ordre de mon patron, M. J. G. Spor, qui l'avait endossé."

M. Garcia, coureur de la Banque des Travailleurs, dépose, en substance, ce qui suit: "M. Converse et M. Ménard étaient les seules personnes qui connussent la combinaison du coffre-fort. J'étais à la Banque au moment où l'argent du payeur fut compté, le samedi, soir, par M. Gardner. La veille, la caisse du payeur était correcte. M. Converse me pria de vouloir emprunter, à mon frère, qui est payeur de la Louisiana National Bank, $500 pour le compte de son père. Je lui dis que cela m'était impossible. Plus tard, dans le courant du même jour, il me demanda d'aller essayer d'emprunter cette somme aux courtiers, dans la rue.

Je refusai de nouveau. Il me dit qu'il donnerait, en échange de cette somme qu'il désirait emprunter, un check certifié, de son père, ajoutant que ce dernier avait une bonne pile d'argent dans notre Banque. Je vis, ce jour-là, M. Converse refuser le paiement de plusieurs checks, sous des prétextes futiles, et sa conduite m'étonna profondément.

Le reste du témoignage de M. Garcia ne faisant que confirmer ceux des autres officiers de la banque, nous le supprimerons, à l'exception, cependant, des trois faits suivants qui ne se trouvent que dans sa déposition: 1 le vendredi, 26 septembre, Converse déclara qu'il avait en main assez d'argent pour payer $1 25 pour chaque $1 dû aux déposants par la banque; 2 le jour de l'enquête on demanda à Converse s'il soupçonnait quelqu'un de lui avoir dérobé le montant qui lui manquait; Converse répondit négativement; 3 M. Converse ayant, dans son tiroir, un billet de $20 faux, pria M. Garcia de le marquer afin qu'il pût le reconnaître.

Alphonse Walz, un des directeurs de la banque, dit qu'il se rendit à la banque, le samedi, 27 septembre, aussitôt qu'il eut connaissance de ce qui s'y passait. Le témoin demanda à M. Converse, après la découverte du déficit de $11,000, où était cet argent et dans quelle banque il avait échangé le billet de $1,000 qu'il avait déclaré avoir, ce jour là, en sa possession.

Converse, à ces questions, parut visiblement troublé et ne donna que des réponses évasives.

La cour fait présenter au témoin un billet de $20 que M. Walz déclare reconnaître pour le billet de $20 faux qui figurait dans l'encaisse de sa banque et où il avait déjà eu occasion de le voir plusieurs fois. Le juge Gernon ayant cherché, par des questions dont la logique pourrait être discutée, à embarrasser le témoin à propos de ce billet faux, M. Walz lui a répondu d'une façon qui prouve qu'on n'a pas besoin d'être juge pour avoir de la sagesse et de .... l'esprit.

Albert Boesher dit que le samedi, 27 septembre, il présenta à la Banque des Travailleurs un check de $20 qui lui fut payé par M. Converse, payeur de cette Banque, avec un billet de $20 faux. Le billet en question, qui se trouve entre les mains de la Cour saisie de cette affaire, est présenté au témoin qui le reconnaît comme étant celui qu'il a reçu du payeur de la Banque des Travailleurs.

M. Raul Blanc, payeur de la maison de banque Pike, Brother, & Co., dit que M. Converse est allé le voir, le samedi 27 septembre, et qu'il a essayé de lui emprunter $500 pour le compte de son père.

M. Cassard, payeur de la "Germania National Bank," dit que le samedi, 27 septembre, lorsque M. Converse alla à sa banque pour en obtenir des checks certifiés d'une dénomination dont il fournit les chiffres, il essaya de lui emprunter $1000 pour le compte de son père et sous lui offrir de garanties collatérales.

M. Fortier, coureur de la Banque d'Amérique, fournit le témoignage suivant: Dans la matinée du samedi, 27 septembre, M. Converse alla à la Banque d'Amérique pour y faire les échanges de ce jour entre sa banque et celle de M. Fortier. Quelque temps après le départ de Converse de la Banque d'Amérique, celle-ci trouva dans la liste des checks laissés par lui, une erreur à son détriment (de la Banque) d'un check de $60.

Le témoin fut envoyé à la Banque des Travailleurs pour instruire M. Converse du fait en question, ce qu'il fit en recommandant au sus-dit de faire bien attention en comptant l'argent, le soir, s'il n'avait pas $60 de trop, parce que sa banque à lui trouvait dans l'encaisse un déficit de $60. Le soir, vers huit heures, le témoin retourna à la Banque des Travailleurs afin d'avoir des nouvelles des $60, mais M. Converse lui répondit que sa caisse était juste.

La liste des témoins cités par l'Etat étant épuisée et la défense n'ayant pas manifesté le désir de faire entendre les témoins à décharge, le juge Gernon renvoie l'affaire devant la Cour Criminelle et met l'accusé sous caution de $5,000.

Le café Socha n'est pas resté longtemps fermé, autrement dit la clôture a peu duré. Hier soir il était ouvert de nouveau aux habitués qui aiment les drames, les chansons, la musique et tous les accompagnements obligés de ces sortes d'établissements. L'affaire avait été portée de la Cour du juge Staes au Grand Juri, devant lequel les détectifs comptent produire de nouvelles preuves. Mais une injonction a été demandée par le prévenu et accordée sans doute, puisque son établissement était ouvert hier soir et offrait les délassements et les divertissements ordinaires.

La police est fort occupée en ce moment par les incendies et les voleurs. Après le grand incendie qui a dévoré tant de propriétés dans le Troisième District et dont nous avons rendu compte, il y en a eu un autre, jeudi soir, sur les 9 heures, dans une maison de bois inoccupée au coin des rues Iena et Dryades, 6e district, qui a été entièrement détruite. Elle appartenait au Dr. P. West et valait, dit-on, $1000. Elle était assurée.

La surveillance obligée de la police dans les cas d'incendie ne l'ont pas empêchée d'arrêter Lon Davis qui s'était approprié indûment un lot de hardes, appartenant à Mary McElroy, et Lorezo Trepague, accusé par Joseph Sanchand d'avoir commis un détournement avec abus de confiance.

Hier soir, un peu après 5 heures, une querelle s'est élevée rue Claiborne près du Vieux Bassin, entre deux hommes nommés Peter Francis et Joseph Manuel, qui a reçu trois décharges de revolver lui infligeant des blessures dangereuses. Francis a été arrêté et conduit au poste du Troisième Precinct et le blessé a été transporté chez lui, rue St-Pierre entre les rues Galvez et Miro. Il a reçu une balle dans l'abdomen et deux autres dans la cuisse gauche. On dit que la querelle est venue de ce que l'un voulait entrer dans les chars avant l'autre.

Hier matin, deux jeunes gens se sont battus au pistolet pour une affaire qui nous est inconnue. L'un a été légèrement blessé à la hanche. Le sang ayant coulé, l'honneur a été satisfait.

La bande de Poeletti, composée de musiciens amateurs, sous la direction de MM. A. Manuel et Paul Valeton, nous ont donné, hier soir, une brillante sérénade, pour laquelle nous les prions de recevoir nos compliments.

Jeudi soir, vers minuit, un grand incendie a détruit une dizaine de maisons dans le 3me district, rue Amour entre les rues Union et Baratelle. On estime le dommage à $50,000. Le feu avait pris dans une cuisine au No 444 de la rue Amour. La maison, dont cette cuisine était une dépendance, appartenait à Mme Alexis et était occupée par G. C. Hovis. De là, les flammes ont gagné les deux côtés des rues Amour et Union. Une autre maison, propriété de Mme Alexis et habitée par des personnes inconnues, et une seconde maison appartenant à Peter Quer et occupée par F. Moreman, ont été détruites.

La maison No. 434, rue Amour, occupée par John Loss et la maison 430, possédée et occupée par P. M. Peterson, ont subi le même sort. Mais cette dernière était couverte par une assurance de $4000 à la Compagnie Germania.

Le No. 452, rue Amour, propriété de Mme Drewry, et occupée par Mme J. L. Robinson, a été aussi la proie des flammes, mais elle était assurée. Les flammes gagnant la rue de l'Union ont détruit la maison No 57, possédée par M. Taylor et occupée par M. Dupré. Pas d'assurance.

Le No. 59, même rue, appartenant à Patrick Cummings, n'a pas été plus heureuse et n'était pas assurée. La maison No 61, propriété de M. Remick, assurée pour $2000 à la compagnie Germania, a été brûlée aussi, et la bâtisse No. 63, assurée à la compagnie du Peuple, n'a pas été mieux traitée par l'élément destructeur. La rapidité des progrès de l'incendie s'explique par la rareté de l'eau.

A l heure, de matin, l'alarme a presque simultanément signalé le feu dans le quartier Bons Enfants et St. Antoine et dans celui des rues Claiborne et St. Bernard. Pour le premier feu, l'alarme a été répétée, ce qui signifie que l'incendie est important. L'heure avancée à laquelle cette conflagration s'est produite, nous empêche d'aller aux renseignements.

TEMPERATURE.—10 Octobre 1873.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	65	18
12 M.	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	80	27

Nous remercions M. E. Dénéchaud de l'aimable invitation qu'il nous a adressée à propos du lunch qu'il donnera, ce soir, de 4 à 7 heures, au No. 77 de la rue St. Louis, pour célébrer l'ouverture du restaurant qu'il vient d'y monter.

☞ Quel est le meilleur remède pour guérir la teigne et faire passer les démangeaisons qu'elle cause? C'est le rénovateur sicilien de la chevelure, de Hall, (Hall's Vegetable Sicilian Hair renovator.

Notice d'assessement.—Nos 147, 148 et 149. Voyez la colonne des notices spéciales, la mort de J. K. Mingle, Chas. Kuhn et Alex. Munsich—Payable au bureau de la "Mutual Aid & Benevolent Life Insurance Association"—No 19, rue du Camp.

Oh! oh! ah! ha! pas possible!—Voilà ce qu'on entend journellement devant le magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne. Tous, des gens étonnés, des prix minimes qu'on leur demande pour une paire de souliers.

☞ Voyez ces belles perles qui brillent entre deux lignes coralines: voyez ces belles dents sans une tache, et blanches comme le marbre blanc le plus pur; c'est la Sozodont odoriférante qui leur doivent leur conservation, c'est ce Sozodont qu'il faut continuer l'entretien de la bouche.
M. J. S.

"Disparais, horrible tache!"—Cette énergique exclamation de Macbeth est celle que pousse la ménagère à la vue des nombreuses taches qui salissent les objets dont elle se sert journellement et ceux qui sont l'ornement de la maison, mais il n'est pas aussi facile qu'on le croit de les enlever par les moyens ordinaires. Un peu de Sapolio les fait disparaître comme par magie et rend la tranquillité à l'esprit troublé de la ménagère. Le Sapolio ne coûte pas plus et nettoie cent fois mieux que le savon ordinaire.
9 oct—6f V & C

Un M.·. M.·. et de V.·. M.·. de G.·. O.·. de France, étant dans l'indigence, prie ses F.·. de lui procurer de l'ouvrage, ou de lui prêter momentanément quelques assistances pécuniaires. Il est sans ressources au logement. Il sait bien tenir les livres en ... langues. Certificat... M. T. TODD, No. 120 rue Carondelet. 11 oct—6t

SOULIERS! SOULIERS!
MAGASIN BLEU,
COIN ORLÉANS ET CLAIBORNE.
Consignation immense, ... caisses Souliers.
VENTE CONTINUELLE.
Bon marché sans pareil, concurrence impossible!
11 oct—2t

$5 de Récompense.

PERDU—UN CHIEN D'ARRET, poil ras, pivelé, brun et blanc ... les oreilles de la même couleur, avec une petite ... à celui qui rapportera le chien au ... Bienville et Passage de la Bourse, chez S. GUINAULT. 11 oct—6f

BARRIÈRE,

Au No. 123 de la rue du Canal.

MARCHANDISES SÈCHES SACRIFIÉES.

Nous offrirons, jusqu'au 26 du courant, notre stock de Marchandises Sèches à un grand sacrifice, et, le 28, nous vendrons le reste à l'encan.

Les personnes qui ont besoin de Marchandises Sèches feraient bien de profiter des excellents marchés que nous leur présentons.

Une partie des installations du magasin sont à vendre.
9 oct—6t F. G. & C. W. BARRIÈRE.

Décédé vendredi matin, à 6 heures, ALBERT SERRES, âgé de vingt-six ans. Les amis et connaissances de sa famille et des familles Dalo P. Aldigé, A. Aldigé, Jules Aldigé, A. Doussan et Léon MacCarthy, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu ce soir, à quatre heures précises de l'après-midi, sans autre invitation.

Le convoi partira de la maison de son père, rue Ste-Anne, entre Johnson et Galvez.

Décédée hier, à l'âge de soixante-dix-sept ans, Mme FRANÇOISE AIMÉE PARENT, veuve de feu gouverneur A. B. Roman. Ses restes seront transportés à la tombe de la famille, dans la paroisse St-Jacques, ce matin, samedi, 11 du courant, par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, qui part de la ville à huit heures et quart.

AVIS DE DÉCÈS.

Les Officiers et les Membres de l'Association de Bienfaisance des Nouveaux Lusitanos sont, par le présent, avertis d'assister aux funérailles de leur défunt jeune frère ANTHONY MARQUES, âgé de treize ans. Le corps est exposé à la maison mortuaire encoignure des rues Amour et des Français. Le convoi funèbre partira cette après-midi, à trois heures et demie.
Par ordre du Président.
11 oct—1 R. FELAYO, Secrétaire.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1873.—Les membres de cette société sont informés de la mort de J. K. MINGLE, décédé à la Nlle-Orléans, le 29 mars 1873; de la mort de CHARLES KUHN, décédé, à la Nlle-Orléans, le 23 avril 1873; de la mort d'ALEX. MANSICH, décédé, à Galveston, Texas, le 1er mai 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, d'ici au 14 novembre 1873, à 4 heures de l'après-midi, et d'y payer $1.25 sur chacun de ces décès.
8 oct—au 13 R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue du Canal.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, à planchers, de tables et émaillées.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINE, ... damas de laine, CRIN, guimpe, peluche, &c., &c. 3oct—tf PP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168 .... RUE DU CANAL 168

Reçoivent, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent Aux prix de New York.
14 sept—1mPP

MEUBLES FINS ET ORDINAIRES.
P. MALLARD,
53 et 55......Rue Royale......53 et 55

Vient d'ajouter à son stock un bel assortiment de meubles ordinaires et, vu le bas prix actuel des affaires, vendra tous ces articles à des prix d'un bon marché sans précédent.

Ainsi, on peut acheter, en ce moment, chez lui:
Un ameublement de salon, 10 pièces, depuis $...
Un ameublement de salle à manger, depuis $...
Un ameublement de chambre à coucher, depuis $175.

Le tout de fabrication supérieure et matériaux de première qualité.

N. B. Travaux extérieurs exécutés dans le plus bref délai et à des prix raisonnables. 1oct—1m PP

SOCIETÉ
Portuguesa Lusitana de Beneficencia.
Célébration du vingt-cinquième anniversaire.

Les officiers et les membres de cette Société sont priés de s'assembler, (portant leurs insignes) dans leur salle, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tremé, Dimanche prochain, 12 du courant, à 11 heures du matin, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Société.

Ils se formeront en procession sous la direction du grand marshal, ... MM. Chas. F. Mirovich, F. Lennis, F. F. Penne, Francisco Tenares, Wm. Gonzalez, ... Simon A. Treyani, Firmin Ponderua, Henry Maroney et Pierre Lafour.

Après avoir parcouru les principales rues de la ville, ils reviendront à la salle où une collation leur sera servie en l'honneur de l'anniversaire. Par ordre du président.
11 oct. 2t A. MORGAN, Interné Secrétaire.

Bersaglieri Italiani.

La Compania Bersaglieri, è domandata sotto le armi in tenuta di parata Domenica 12 corrente ottobre, per celebrare il 381 anniversario della scoperta d'America per l'illre Cittadino Italiano Cristoforo Colombo. ...
Il Comandante Bersaglieri,
11 oct—2 G. DELLA VALLE.

Società di Mutua Beneficenza Italiana.

Sono invitati i membri della sud Società ad assistere DOMENICA, 12 corrente, alle ore 11 A. M. alla riunione generale a norma dello statuto, nella sala della società, via Chartres, all'angolo San Luigi.
11 oct—2t Il Secretario, R. TROSE.

SOCIEDAD UNION ESPAÑOLA
—DE—
BENEFICENCIA MUTUA.

ASAMBLEA GENERAL.

Los miembros que componen esta sociedad se reunirán en el local "Logia Perseverancia", esquina Dumaine y San Claude, el DOMINGO, 12 del corriente, á las 4 de la tarde, de conformidad con el reglamento. ...
Por orden del presidente, V. Planol ...
10 oct—2f JOSÉ MUÑIS, secretario.

Association du Monument de l'Artillerie d'Orléans.—ELECTION.—Les membres de l'Association sont convoqués, en vertu du règlement, et devront se réunir, DIMANCHE, 12 du courant, à midi, au bureau du Président, No 102 rue Esplanade, ... encoignure de la rue St-Claude, pour procéder à l'élection de douze Directeurs.

Le scrutin sera ouvert à midi et sera clos à une heure et demie P. M.

Les artilleurs Dos Grais, Bouyer et Calongne, inspecteurs, dans le plus bref délai après l'élection, en feront leur rapport au Président.
Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1873.
D. AUGUSTIN, Président.
M. A. CALONGNE, Secrétaire. 10 oct—2t

AVIS.—A DATER D'AUJOURD'HUI LES tarifs suivants seront adoptés par les PRESSES ci-après nommées;

Compression.

POUR LES COTES.

A ¼c et au-dessous 1¼c	40c par balle.	
A ½c et au-dessous ¾c	50c	..
A ¾c et au-dessous ¾c	60c	..
A 1c et au-dessous 1c	75c	..
A 1¼c et au-dessous 1½c	87c	..
A 1½c et au dessus	1 00	..

POUR LA GRANDE BRETAGNE, SOIT DIRECTEMENT SOIT PAR LES PORTS DES COTES.

A ¼d et au-dessous 5-16d	4½c par balle.	
A 5-16d et au-dessous ⅜d	55c	..
A ⅜d et au-dessous 7-16d	65c	..
A 7-16d et au-dessous ½d	75c	..
A ½d et au-dessous 9-16d	85c	..
A 9-16d et au-dessous ⅝d	95c	..
A ⅝d et au-dessous 11-16d	$1 00	..
A 11-16d et au-dessous ¾d	1 05	..
A ¾d et au-dessus	1 10	..

POUR LE HAVRE ET TOUS LES PORTS DU CONTINENT, DIRECTEMENT OU PAR LES PORTS DES COTES.

A ½c.... 40c par balle.		A 1¼c.... 85c par balle.	
A ¾c.... 55c	..	A 1½c.... 95c	..
A ⅞c.... 65c	..	A 1¾c.... $1 00	..
A 1c.... 75c	..	A 2c....	..

Les frais de compression dépendront des taux du fret (réguliers et cotés), à la Nouvelle-Orléans, sans égard aux charte-parties.

FRAIS A LA CHARGE DES EXPÉDITEURS.

Transport au navire .... 35c par balle.
Pour couvrir les échantillons, la presse fournissant les couvertures .... 15c par balle.
Pour couvrir les échantillons à l'aide de pièces, fournies par les expéditeurs .... 5c par balle.
Bandes extra .... 20c par bande.
Sur le coton ... main-d'œuvre ... à raison de .... par balle.
Avec le privilège de rester trois jours à la presse, sans frais additionnels.
Après trois jours .... 10c par semaine par balle.
Pour le premier mois, y compris les trois jours et 10c par balle, par mois, ensuite.
Le transport extra de coton au-delà du navire ou du steamer devra être payé par l'expéditeur à raison de 25c par balle.
Main-d'œuvre sur ce coton .. 15c par balle.

PETITS NOMBRES.

Emmagasinage et main-d'œuvre pour les deux premiers mois .... 25c par balle.
Emmagasinage et main-d'œuvre pour chaque mois suivant .... 15c par balle.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1873.
J. C. DENIS, Président de Levee Steam Cotton Press.
SAM BOYD & CO., Orleans and Shippers' Press.
J. C. VAN WICKLE, Canal Street Press.
HAMILTON, LEWIS & LYND, Virginia and Mississippi Press.
S. HAYNARD, Alabama and Factors' Press.
T. ... & CO., Atlantic Press.
MARTIN GORDON, Southern Press.
J. P. MOORE, Fire Proof Press.
O'BRIEN & CO., Cotton Press.
J. R. GROVES & CO., Merchants' Press.
W. C. LIPSCOMB & CO., Crescent City Press.
J. P. COULON & CO., Coopers' Press.
A. LEVY, Jr., Natchez Press.
W. KRUMBHAAR & CO., Penn's Press.
A. F. MANGE, Union Press.
H. M. BAINEY & CO., Phoenix Press.
SMITH & GOLDSMITH, Commercial Press.
ISAAC RANDOLPH, Pelican Press.
ROBERT ABBOTT, Factors' Press.
E. K. BRYANT, Louisiana Press.
A. B. HARDING, Reading Press.
LEMARD & BARTLEY, Gulf Press.
RICHARD TERRELL, Terrell's Press.
J. H. BURTON, Kentucky Press.
F. FASTMAN, Mechanics' Press. 11 oct—6t

Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,

BUREAUX, No 66 RUE VIEILLE-LEVÉE.

SECOND ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de la charte, la Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pendant un an et neuf mois,—du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873,—l'expiration de la seconde année fiscale.

Total des bénéfices réalisés du 10 janvier au 30 septembre 1872	$...	
Intérêt du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873	4,...	...$10,787 ...
—EN MOINS—		
Dépenses du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873	... 74	
Montant escompté de billets payés avant l'échéance	... 97	...
Bénéfice net		10,902 02
—ACTIF—		
Billets garantis par hypothèque, payables mensuellement	$102,280 61½	
En caisse	...	
Matériaux et avances sur bâtisses en voie de construction	4,...	
Deux terrains	...	
Montant souscrit $...		
Montant payé jusqu'au 30 sept. 1873	78,419 00	
Balance due payable en versements mensuels, primes d'escompte et amendes	73,581 00	
Installations	1,...	$...
En moins—montant déposé		...
		$...

Nous, soussignés, jurons solennellement que l'état qui précède a été extrait fidèlement des livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 octobre 1873.
G. LEGARDEUR, Notaire Public.

Le 9 octobre 1873, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent sur les actions portant la date du 10 octobre 1872—savoir: dix pour cent comptant et dix pour cent en scrip.

Egalement—un dividende, au comptant, de dix pour cent, de la date du certificat, sur toutes les actions émises après le 10 octobre 1872. Le tout sera payable le 10 novembre 1873, aux bureaux de la société.
11 oct—1m—(11) A. SAULET, secrétaire.

New Orleans Mutual Insurance Association,

Bureaux, No 108 de la rue du Canal.
SEPTIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL.
TROISIÈME TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, la New Orleans Mutual Insurance Association publie l'état suivant de ses affaires pour le troisième trimestre de 1873, expiré le 30 septembre 1873:

Primes d'incendie	355,393 74	
" de mer	44,365 00	
" de rivières	61,956 78	460,512 50
En moins,		
Primes non expirées	262,544 30	
" ...	1189 27	263,734 57
Montant net des primes		196,778 93
En plus, intérêts		8,533 73
Loyer		1,800 00
Total		207,112 56
Pertes par incendie	41,731 19	
" sur mer	20,665 35	
" sur les rivières	29,332 21	
	91,737 75	
Dont $60,000 ne sont pas réglées.		
Réassurances	12,005 13	
Frais de bureau	13,167 96	
Taxes	12,801 33	
Dépenses casuelles	4,054 37	
Réfaction (rebate)	31,540 49	
Profits et pertes	100,019 10	271,306 65
Surplus des pertes		64,270 49
ACTIF.		
En caisse dans la New Orleans National Banking Association dont $46,113 08 avaient été retirés avant la suspension.		134,387 30
Comptant entre les mains de nos agents aux Etats-Unis		3,399 85
Billets et effets à recevoir		373,861 03
Actions et bonds		138,117 15
Propriétés foncières		122,001 34
Dû par les Compagnies de la ville, proportion de pertes		19,750 00
Primes en voie de recouvrement		396,130 35
Primes recouvrables dans les trimestres suivants		122,904 05
Total		1,351,540 35

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de New Orleans Mutual Insurance Association.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment et signé pardevant moi, ce 10 octobre 1873.
G. LE GARDEUR, Notaire Public.

A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenu le neuf du courant, il a été

Résolu, En conformité de l'article VII de la Charte, de collecter immédiatement le montant entier des primes acquises et dues par les Actionnaires, pour le Troisième Trimestre de 1873;

Et à la même assemblée les résolutions suivantes ont été, en outre, adoptées:

Attendu que la crise financière actuelle a déprécié les sécurités de toutes sortes, qu'il soit

Résolu qu'une Assemblée générale des Actionnaires de cette Association soit, et est par le présent, convoquée à son bureau No 108 rue du Canal, le lundi 10 de novembre prochain (1873) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour qu'ils aient à voter sur les expédients de nature à réduire son capital.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire. 11 octobre—1m

Bureau du New Orleans Mutual Insurance Association,—Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1873—Une assemblée générale des actionnaires de New Orleans Mutual Insurance Company, aura lieu à son bureau, No 108 rue du Canal, le LUNDI 10me jour de novembre prochain, à l'effet de voter sur les expédients de nature à réduire le fonds capital de la dite Association.
11oct—1m. G. LANAUX, secrétaire.

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous espérons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations améliorées. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui veulent peser d'autres personnes; elle ... mettre, ... de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées, actuellement, sur les habitations de Cuba; beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.
W. B. BOWMAN, agent,
Au No 53 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.
5 oct—3m

ARNICA

Préparée par les Révérendes Mères de La Trappe, du Monastère de Notre-Dame-de-Neiges. —Une grande quantité à vendre. Il sera fait un escompte libéral aux acheteurs en gros.
F. FOURNIER & CO.,
25 oct—6f Au No 149 de la rue Gravier.

L'INCENDIE DE LA RUE DU CANAL.

Nous avons ... Compagnie d'Assurance ... de CHAPEAUX de dernière mode ... au magasin de M. ORGAN, Aux Nos 13 ... de la rue du Canal, A côté du magasin de chaussures de Benson. ... oct—1m

PANIQUE! PANIQUE!!

Bargains extraordinaires
—EN—
MARCHANDISES SÈCHES.

VENTE IMMÉDIATE ET AU RABAIS
Pour cause de liquidation.
—CHEZ—

J. TURCOTTE

158 - - - CANAL - - - 158

—MAISON BLANCHE, COIN BARONNE—
A côté de la Banque d'Epargne de la Nouvelle-Orléans.

A partir de LUNDI, 29 SEPTEMBRE, et pendant toute la durée de la crise financière, nous vendrons notre immense stock de

Marchandises sèches

A 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

Et recevrons en paiement et au pair des checks de toutes les banques de la ville.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur les marchandises suivantes:

40 pièces SOIE NOIRE DE LYON, à $2, vendues précédemment $3 la yarde;
200 pièces JOLIES POPELINES, à 20 cents, vendues précédemment 40 cts;
MEILLEUR COTON BLANC 4/4, à 10 cents, vendu précédemment 20 cts;
COTON A DRAPS 10/4, à 35 cents, vendu précédemment 75 cts;
100 pièces FLANELLES pure laine, à 15, 25 et 30 cts, vendues précédemment de 40 à 60 cts;
5 caisses INDIENNES et PERCALES, à 8 1/2 et 10 cts, vendues précédemment de 12 1/2 à 15 cts;
5 caisses MOLLETON, à 10 cts, vendu précédemment 20 cts;
500 CHALES OTTOMANS, à $2 75, autrefois à $7 50;
20 balles COTON ÉCRU "SEA ISLAND", à 5 cts, autrefois à 15 cts;

Et toutes les autres marchandises, à une réduction proportionnelle.

Les personnes qui désirent faire de véritables bargains en marchandises sèches, feront bien de s'y prendre de bonne heure, afin d'éviter la foule.
14 sept—1mPP J. TURCOTTE, 158, rue du Canal.

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE H. TURPIN,

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés deux Premiums au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, &c., CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
10 janv—6m

Avis au Public.

A une assemblée des Banques Associées, tenue ce jour, il a été résolu,

Que tous les dépôts faits à partir de ce jour, seront payés en nature, et que sur les anciens dépôts aucun check dépassant vingt-cinq piastres ($25) ne sera payé en circulation, à aucun dépôsant, dans la même journée.

LOUIS SCHNEIDER, GEO. JONAS, PAT. IRWIN, } Trustees.
Clearing House, 25 sept. 1873.

Aux Planteurs Sucriers!!!
BISULFITE DE CHAUX DE BONNABEL.
Réduction de prix! $6 00 le Baril.

Vingt-cinq années de Réussite complète. L'unique agent chimique pour la parfaite défécation du jus de canne.
H. BONNABEL, 87 rue Pd ore, Entre l'Ursulines et Bienville.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,
34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

GRANDE FABRIQUE
—DE—
CANDI
—DE—
NORMAN & REISS

151 et 153, rue Vieille-Levée, 151 et 153

UNE DES PLUS
Importantes Fabriques du Sud.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

NORMAN & REISS

Ils y fabriquent constamment:
Du Candi en gros et en petits bâtons.
Toute espèce de Candis à la crème.
Toute espèce de Candis à l'orange.
Candi dur.
Candi amer (Hoarhound).
Candi dur.
Popcorn à la mode américaine.
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
Gommes.
Bonbons &c.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX ...

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâtes de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de verres, Fleurs de toute sorte, Cornets d'emballage, Sacs de fantaisie, Papier dentelé, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE
Macaroni, Vermicelli, Extrait de Café, &c., &c.

SIROPS DE FRUITS

FRAISES, GROSEILLE, LIMON, ANANA, VANILLE, ROSE, FRAMBOISES, GINGEMBRE, ORANGE, CRÈME, NATUREL, SALSEPAREILLE, MURE, NECTAR, ORGEAT, BANANE, VINAIGRE, MEAD.

A vendre par
NORMAN & REISS.
Nos. 151 et 153 de la rue Vieille-Levée.
1oct—PPP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 OCT.—CLASSE No 240.

[illegible]

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 113 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif $1,00,464 61

A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Henry Abraham, A. Eimer Bader, ... Ch. Engstfeld, ... J. H. Keller, Sigmund Katz, ... G. H. Miller, Frank Roder, W. B. Schmidt, Isaac Scherck, ... E. M. Schwartz, ... J. R. Wiederman, ...

SPORTSMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
ARMURIER,

55 .... Rue St-Charles 55
NOUVELLE-ORLÉANS.
IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a, en effet, en magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à baguette et à fixe central (dont les prix se rangent entre $20 et $300) qui soit aux Etats-Unis.

Quant aux fusils ancien système ou à baguette, les amateurs d'armes sont certains des conditions avantageuses auxquelles ils sont cédés.

Les bourres d'Eleys, fabriquées par un procédé chimique, se vendent 20 cents la boîte de 250, et 60 cents le mille. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de fusils et d'articles à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, et un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook.

Les fusils de chasse, à baguette, de J. R. Cooper ayant, depuis plusieurs années, entièrement disparu du marché de la Nouvelle-Orléans, où ils ont été remplacés par des fusils BELGES, d'un coût fort médiocre et qui y sont vendus à des prix extraordinairement exagérés, j'ai l'honneur d'annoncer mon intention de présenter de les faire importer ces anciens "COOPER," reconnus en Louisiane comme les meilleurs des fusils fabriqués en Angleterre, et je me engage à venir ma voir à ce sujet: ils seront le prix auxquels je pourrai leur procurer ces fameuses armes qui jouissent toujours d'une grande réputation.
28 août—2m F. CHARLEVILLE.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. | Mrs. ADELE SEPP, en commandite. | PIERRE CHABITE, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New York. | 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.
28 août—1m

W. W. WASHBURN. | CAMILLE DRY

WASHBURN & DRY,

IMPORTATION DIRECTE DE
VINS ET LIQUEURS.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous venons de fonder une maison de vins en gros, où l'on trouvera, en tout temps, de bons vins naturels, à un prix exceptionnel de bon marché. Nous sollicitons donc respectueusement le patronage de nos amis et du public en général, et espérons que les personnes désireuses d'acheter de bons vins, viendront nous voir, puis juger par elles-mêmes de la qualité et du bas prix de nos marchandises.

WASHBURN & DRY.
28 août—1m 40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

PAPIERS PEINTS.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Mme Vve H. HABERT,

100 RUE DE CHARTRES 100

Annonce respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes, Ciels de lit, Devants de cheminée, Rosaces, Stores, Bordures, Décors de tous genres, et qu'à partir de LUNDI 6 COURANT, et en raison des circonstances, elle vendra tous ces papiers à une réduction de prix extraordinaire qui défie toute concurrence.

Les propriétaires sont invités tout spécialement à venir visiter ce bel assortiment; ils pourront se convaincre aisément du bon choix de ces papiers et DE LA MODICITÉ DES PRIX.

Tout travail, tout ouvrage entrepris par la maison H. HABERT sera garanti donner toute satisfaction; le collage des papiers sera fait à raison de 30 sous le rouleau.
4 oct—2m v&c

JE PRÉVIENS

Les dames et les messieurs que le magasin surnommé NEW CHEAP JOHN, maintenant aux Nos 33 et 35 rue du Canal, continuera à recevoir des commandes et à vendre à moitié prix, pendant une semaine encore. ... NEW CHEAP JOHN, aux Nos 33 et 35 rue du Canal. Vente rapide, ...
7 oct—6f JOHN HANSEN.

Guérison du Rhumatisme.

Le soussigné a un remède certain contre le rhumatisme. Il l'a employé très souvent et toujours avec le plus complet succès. Il se chargera des malades qui voudront bien se confier à ses soins, s'engageant à ne point demander de paiement s'il ne les guérit pas.
JUAN VIDAL,
No 81, Vieille Levée,
5oct—1m. Maison Schumacher.

MADAME GROUX,

La célèbre costumière, a transféré son magasin du No. 95 de la rue Conti, au No. ... rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, local plus avantageusement situé, plus beau et plus agréable. Elle sera heureuse d'y fournir à ses ... amis et clients, des costumes de fantaisie, des costumes de bals masqués, des dominos, et une variété de tout ce qu'il y a de plus recherché dans ce genre. N'oubliez pas le No ... de la rue Dauphine. 5 oct—1m

RÉOUVERTURE DU
RESTAURANT ST-LOUIS,
Actuellement Restaurant
DÉNÉCHAUD,
77 .... RUE ST-LOUIS, ... 77
Entre les rues Bourbon et Royale.

Le propriétaire informe ses amis et le public en général, qu'il ouvrira le restaurant ci-dessus, SAMEDI PROCHAIN, 11 OCTOBRE. ...

E. F. DÉNÉCHAUD,
7oct—3m Propriétaire.

F. BOUMARD,

1 7 .... Rue du Canal 167

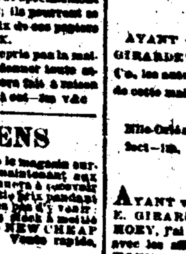

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir sa manufacture de CORSETS, de MALAKOFFS et de TOURNURES à l'adresse ci-dessus. Il a en magasin un stock frais et varié d'articles concernant sa spécialité et il invite les dames à venir l'encourager.
4 oct—1m

Avis de Société.

Ayant acheté l'intérêt de CAMILLE E. GIRARDEY dans la maison C. E. Girardey & Co., les autres associés continueront les affaires de cette maison.
NICHOLAS J. HOEY.
Nlle-Orléans, 26 août 1873.
5oct—1m.

AVIS SPÉCIAL.

Ayant vendu mon intérêt dans la maison C. E. GIRARDEY & CO., à M. NICHOLAS J. HOEY, j'ai cessé d'avoir un rapport quelconque avec les affaires des associés qui restent. M. HOEY a assumé tout mon passif pour et envers la société dissoute par mon retrait.
5oct—au 1er nov. C. E. GIRARDEY.

AVIS.
NEW-ORLEANS CLEARING HOUSE, 25 sept—mbre 1873.

Attendu que l'acte de certifier les Checks a été établi pour l'usage du Clearing-House, tous les Déposants aux Banques Associées de la Nouvelle-Orléans sont, par le présent, notifiés d'avoir à faire leurs checks PAYABLES PAR L'INTERMEDIAIRE DU CLEARING-HOUSE.
ISAAC N. MAYNARD, Directeur.
26sept—2m

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il se charge des collections de loyers, de la location des maisons, etc. Il sollicite respectueusement, comme agent, le patronage de ceux qui l'estiment.
J. M. MONIAT, 168, rue Royale.
11sept—1m

Avis.

$20 PAR MOIS—une bonne chambre garnie pour une personne seule et une bonne pension bourgeoise dans une famille, au centre des affaires. S'adresser au journal "l'Abeille."
9 oct—6f

Changement de Local.

Le soussigné a transféré tout son stock d'orgues et de Pianos, dans ... GRUNEWALD HALL, 18 et 20 rue Baronne ... Orgue et d'un Piano ... à très bas prix et à des conditions de paiement ... Professeurs de musique, ... sur la vente de Pianos, ... garantie, ... de Pianos Steinway et Weber, ...
LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de Pianos, 18 et 20 rue Baronne et 129 rue du Canal.
5 oct—6-29 Mardi Sam.

Gardez votre argent jusqu'au 20 octobre,

Date à laquelle le No 167 de la rue du Canal sera rouvert, avec un Stock de Marchandises d'Automne Entièrement Nouveau.

Nous garantissons de telles marchandises n'ayant jamais été offertes et vendues ...
Une Placement Seulement.
Souvenez-vous de notre ... lequel nous serons comme dernièrement;
The Original Grand Southern Dollar Store.
Nous serons à l'ancien local—No 167 de la rue du Canal, et n'avons aucun rapport avec les autres établissements de ce genre.
1 oct—1m BELLBACH & CHARDEY

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

POUR LE 1er OCTOBRE—La MAISON située rue du Quartier, No. 29, entre Bourbon et Dauphine. Prix, $30 par mois.
S'adresser rue de l'Esplanade, No. 24, ou au bureau de l'ABEILLE. 14 sept—tf

A Louer,

CES DEUX JOLIES MAISONS, Nos 140 et 142, rue St-Pierre, près Rampart; UN BEAU BUREAU, No. 175, rue de la Commune, près Carondelet. On donnerait possession de suite. Pour les conditions, s'adresser à
H. GALLY,
9 oct—6f 87, rue de la Commune.

A Louer.

Le magasin avec logement situé au coin des rues Chartres et Conti. Le dit magasin a été loué pour une grocerie pendant les douze dernières années.
S'adresser au No. 21 rue des Remparts, de 7 à 8 heures du matin et de 4 à 6 heures P. M.
7oct—1m.

A Louer,

POUR LE 1er OCTOBRE—Une grande MAISON basse, ... cave, ... située à trois rues du Bayou, rue ... entre les rues St. Claude, No. 180; s'adresser rue Bourgogne No 250, entre les rues St-Philippe et Dumaine.
25 sept—tf

A Vendre,

GROCERIE.—Une belle Grocerie bien achalandée située dans un des meilleurs quartiers du Second District. Pour les conditions s'adresser par lettres aux initiales Y. Z., bureau de l'Abeille.
5 oct—1f

A Vendre,

GROCERIE—POUR CAUSE DE DÉPART—Une GROCERIE, bien achalandée, située dans un des meilleurs quartiers du Troisième District.
Pour les conditions, s'adresser à
B. CAMBON & CO.,
rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti.
7 oct—1m

A vendre.

GROCERIE—La belle GROCERIE, bien achalandée, située ... rues ... Pour ... s'adresser au ...

A vendre pour cause de départ.

Café et Pension Française ... connu ... au No 14 de la rue ...

CAFÉ DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.

Consommations ...